

Genre de document : Projet de modification
N° du document : 51-101A3
Objet : Projet de modification sur *Rapport de la direction et
du conseil d'administration sur l'information
concernant le pétrole et le gaz*
Date de publication : ■
Entrée en vigueur : ■

**Projet de modification modifiant
l'Annexe 51-101A3 *Rapport de la direction et du conseil d'administration sur
l'information concernant le pétrole et le gaz***

1. *Le présent projet de modification modifie l'Annexe 51-101A3, Rapport de la direction et du conseil d'administration sur l'information concernant le pétrole et le gaz.*
2. *L'Annexe 51-101A3, Rapport de la direction et du conseil d'administration sur l'information concernant le pétrole et le gaz, est modifiée dans le modèle prescrit de « Rapport de la direction et du conseil d'administration sur les données relatives aux réserves et autre information » présenté à l'alinéa 2 :*
 - a) *par le remplacement, dans l'alinéa débutant par les mots « La direction de [nom de l'émetteur assujetti] », du mot « comprennent : » par les mots « constituent une estimation des réserves prouvées et des réserves probables ainsi que des produits d'exploitation nets futurs correspondants en date du [date de clôture du dernier exercice de l'émetteur assujetti], estimés au moyen de prix et coûts prévisionnels. »;*
 - b) *par la suppression, après l'alinéa débutant par les mots « La direction de [nom de l'émetteur assujetti] », des alinéas a et b;*
 - c) *par le remplacement, dans l'alinéa a suivant l'alinéa débutant par les mots « Le [comité des réserves du] conseil d'administration de la société a examiné », des mots « contenu des » par les mots « contenu de l'Annexe 51-101A1, Relevé des données relatives aux réserves et autre information concernant le pétrole et le gaz comprenant les »;*

- d) *par le remplacement, dans l'alinéa b suivant l'alinéa débutant par les mots* « Le [comité des réserves du] conseil d'administration de la société a examiné », *des mots* « dépôt du » *par les mots* « dépôt de l'Annexe 51-101A2, Rapport sur les données relatives aux réserves de l'évaluateur ou du vérificateur de réserves qualifié indépendant, qui est le »;
- e) *par l'addition, à la fin de l'alinéa débutant par les mots* « Les données relatives aux réserves étant fondées sur des jugements », *des mots* « Cependant, les écarts devraient correspondre au classement des réserves selon la probabilité de leur récupération. ».

3. Le présent projet de modification entre en vigueur le •.